

DREAL

Pays de la Loire

service
Intermodalité,
aménagement,
logement

novembre
2011

ANALYSES
ET CONNAISSANCE

Collection

n° 17

Disparités socio-spatiales en région Pays de la Loire

***Analyse sur l'aire urbaine de Laval
en Mayenne***



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Pays de la Loire

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0.1	Janvier	Relecture
0.2	Mars	Ajout de cartes et d'éléments méthodologiques
0.3	Septembre	Version finale

Responsable de l'étude

Elsa Le Moing - CETE de l'Ouest / DVT / Groupe Connaissance des territoires

Tél. : 02 40 12 84 64 / Fax : 02 40 12 84 44

Courriel : elsa.le-moing@developpement-durable.gouv.fr

Étude réalisée par

Elsa LE MOING - DVT/Groupe connaissance des territoires

Annie FRENEAU - DVT/Groupe connaissance des territoires

Relecteur

Lionel BENCHETRIT – CETE Ouest - DVT/Groupe connaissance des territoires

Marie-Pascale JAY – DREAL Pays de la Loire

SOMMAIRE

Introduction	4
Chapitre 1 : Présentation de l'aire urbaine.....	5
I- Population	5
1) Nombre d'habitants et évolution démographique	5
2) Caractéristiques démographiques de la population.....	7
3) Revenus.....	8
II- Actifs et emplois	9
1) Evolution des actifs occupés et des emplois	9
2) Actifs inoccupés	9
3) Cadres supérieurs et emplois précaires	10
III- Habitat	10
1) Résidences principales.....	10
2) Statuts d'occupation	11
Chapitre 2 : Emménagés récents.....	11
I- Caractéristiques	11
1) Poids des emménagés récents	11
2) Caractéristiques démographiques.....	12
3) Caractéristiques socio-économiques.....	13
II- Habitat	14
Chapitre 3 : Diversité socio-spatiale.....	15
I- Dynamiques démographiques	15
1) Localisation des emménagés récents de l'aire	15
2) Localisation des constructions neuves	15
3) Dynamisme des communes au sein de l'aire urbaine	16
II- Profil des communes	16
1) Caractéristiques de la population	16
2) Caractéristiques des emménagés récents	18
3) Conclusion	18
Conclusion générale à l'ensemble de la région	19
Annexes.....	20
Annexe n°1 : Carte.....	20
Annexe n°2 : Mobilités résidentielles	21
Annexe n° 3 : Construction des indices.....	22

Introduction

Suite à la première phase consacrée à la région, les aires urbaines¹ de Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Laval, Le Mans, La Roche sur Yon, parfois étendues à d'autres communes, et une couronne autour de Nantes ainsi que le littoral Vendéen ont été sélectionnés. Ces territoires, présentés par département, ont été étudiés selon des critères démographiques, économiques et résidentiels.

L'analyse a été réalisée à l'échelle de chaque zone d'étude afin de comprendre les dynamiques internes de chaque territoire. Pour illustrer cartographiquement les phénomènes observés, un quotient de localisation (rapport entre la proportion du groupe de la commune sur la proportion du groupe dans l'aire urbaine) a été appliqué à plusieurs données. Les villes centres ont été neutralisées sur ces cartes car leur poids démographique important tend à lisser l'ensemble des données sur les autres communes.

Deux indicateurs composites ont également été construits à l'échelle de chaque territoire :

- le premier s'intéresse aux dynamiques démographique et économique et comprend : l'évolution démographique, la part des ménages dont la personne de référence est âgée entre 25 et 39 ans, l'évolution des actifs occupés et le ratio emploi/actifs occupés ;

- le deuxième concerne les disparités socio-spatiales et comprend : la part des personnes de référence disposant d'un diplôme de niveau bac +2 minimum, en emploi précaire ou percevant un revenu supérieur à 20 992 € ou inférieur à 8 223 €².

Ces indices ont pour objectif de comparer les communes par aires urbaines et de comprendre les phénomènes ségrégatifs au sein de chaque territoire. Ainsi ils sont le reflet d'une dynamique interne à chaque aire, mais ne permettent pas de comparer les communes d'aires urbaines différentes.

¹ Aires urbaines 1999 : selon la définition de l'INSEE, une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

² Ces sommes (8 223 € et 20 992 €) correspondent au partage de la population régionale en déciles. Ainsi, 20% de la population régionale disposent en 2007 d'un revenu fiscal inférieur à 8 223 € et à l'autre extrémité, 20% des habitants disposent de plus de 20 992 €.

Introduction

Le département de la Mayenne est, avec 299 000 habitants en 2006, le département le moins peuplé de la région. La croissance du nombre d'habitants dans le département, de 0,7%, est une des plus faibles de la région. Ce département dispose de trois aires urbaines (Château Gontier, Laval et Mayenne). 37% de la population du département vit au sein de l'aire urbaine de Laval.

L'aire urbaine est traversée par trois grands axes routiers la reliant aux grandes villes de la région. La ville de Laval est située à 1h30 de Paris par TGV.

Chapitre n°1 : Présentation de l'aire urbaine

Composée de 38 communes, l'aire urbaine, définition de l'INSEE 1999, est constituée :

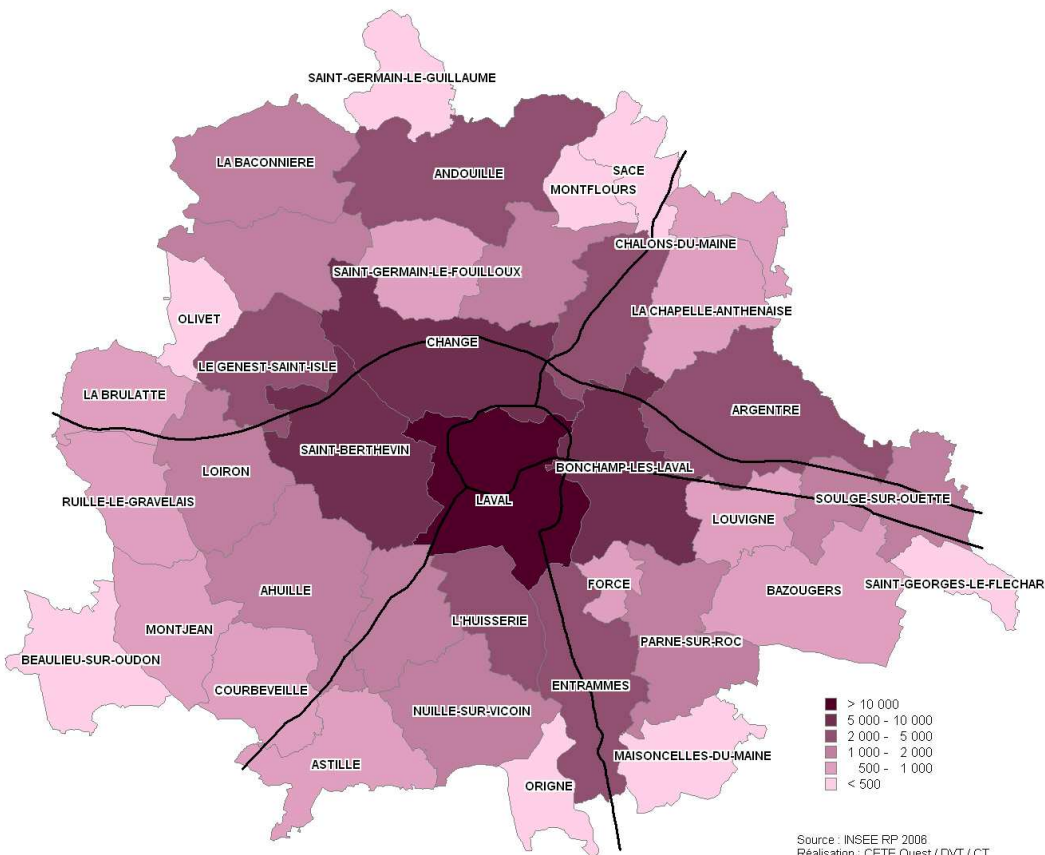
- d'un pôle urbain de trois communes avec Laval ;
- de 3 communes urbaines ;
- et de 32 communes rurales.

Cette aire urbaine est le plus petit territoire observé dans l'étude. Une carte avec l'ensemble des communes figure en annexe, page 20.

I – Population

1) Nombre d'habitants et évolution démographique

Nombre d'habitants en 2006



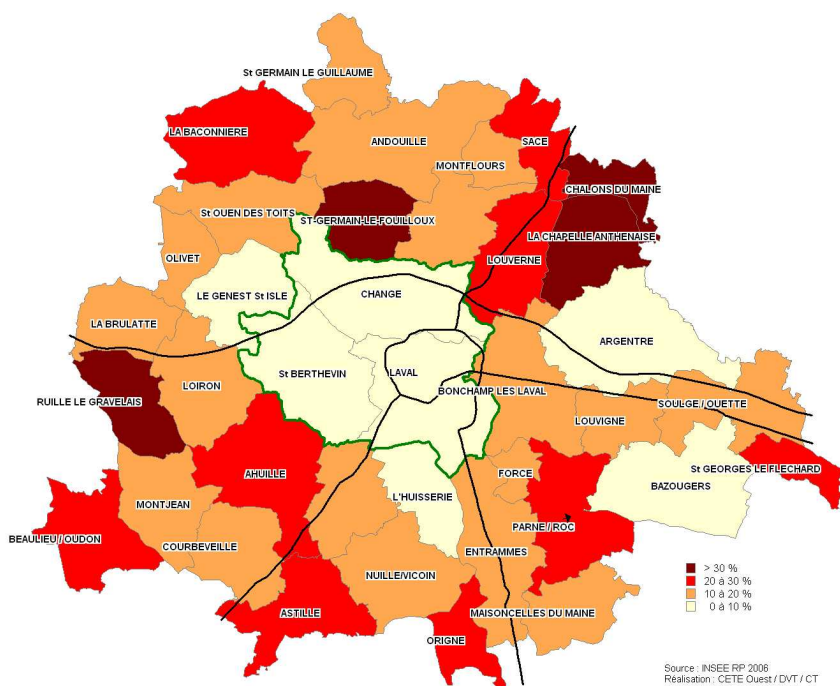
En 2006, 109 381 personnes résident au sein de l'aire urbaine qui est composée pour 50% de communes de moins de 1 000 habitants.

A part la commune d'Andouillé, les communes de plus de 2 000 habitants sont situées au centre de l'aire urbaine ou le long des axes routiers.

Près de 58% de la population de l'aire urbaine vit au sein du pôle urbain. La commune de Laval, chef lieu de département accueille plus de 51 000 habitants.

Une population en augmentation au sein de toutes les communes

Evolution démographique - Période 1999-2006

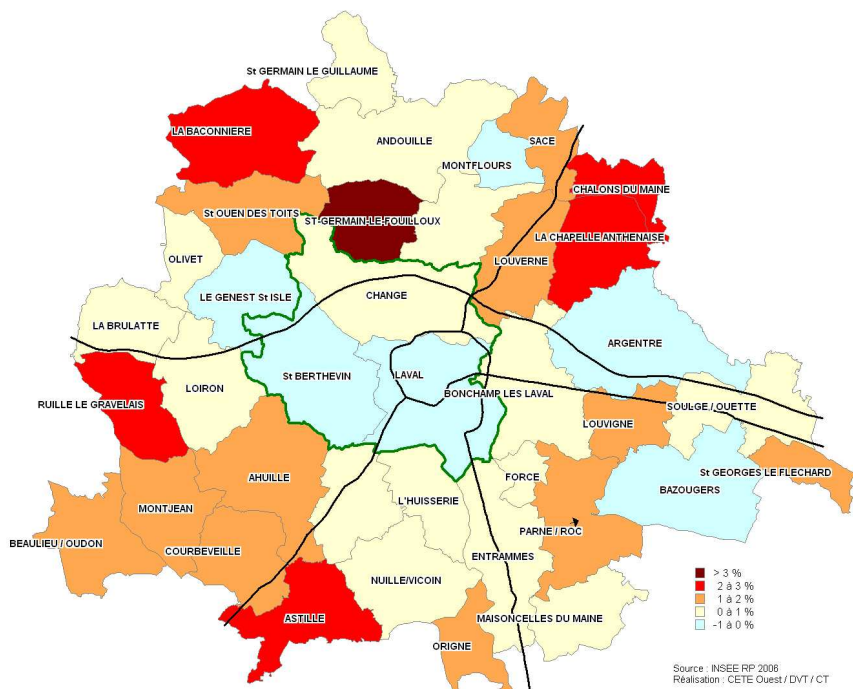


Selon les chiffres clés de l'INSEE, entre 1999 et 2006, cette aire urbaine enregistre une progression annuelle de sa population municipale de 0,9 %. Cette croissance est quasiment équivalente à celle de la région.

Le nombre d'habitants progresse dans l'ensemble des communes de l'aire. Toutefois la variation de la population est différente selon les communes. Ainsi les augmentations de population les plus importantes s'observent à l'extérieur du pôle et aux extrémités de l'aire.

Les taux d'évolution les plus forts concernent des communes de petite taille mais également des communes plus importantes comme Ahuillé, La Baconnière et Parné-sur-Roc.

Evolution démographique due au solde migratoire - Période 1999-2006



Le solde naturel, positif pour l'ensemble des communes, compense le solde migratoire négatif pour sept communes dont deux du pôle urbain (Laval et Saint-Berthevin). Les flux migratoires expliquent le dynamisme démographique de la plupart des communes.

Un pôle urbain stable démographiquement

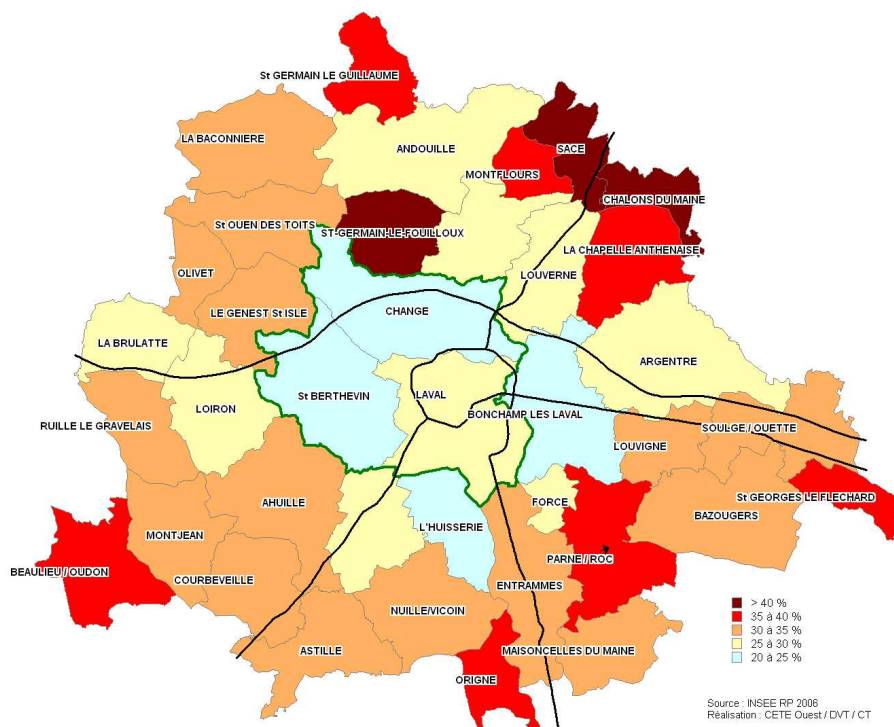
Le nombre d'habitants du pôle évolue peu. Le solde migratoire est négatif pour le pôle mais compensé par un solde naturel positif.

L'augmentation annuelle du nombre d'habitants de la ville de Laval est faible alors que sa population est composée pour 43 % d'habitants ayant emménagé depuis moins de 5 ans selon l'INSEE. Les flux migratoires sortants y sont donc importants.

2) Caractéristiques démographiques de la population

a- Des ménages jeunes aux extrémités de l'aire urbaine

Part des personnes de référence du ménage ayant entre 25 et 39 ans



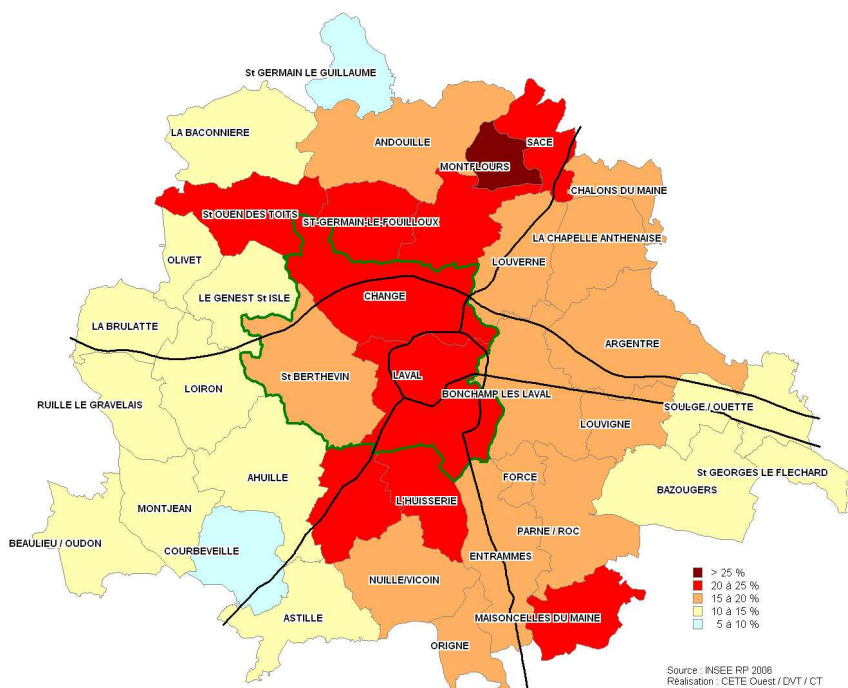
La population de cette aire urbaine est une des plus jeunes parmi les aires étudiées. La part des moins de 18 ans y dépasse 26%. Les personnes de référence des ménages, âgées entre 25 et 39 ans, représentent près de 27% de celles de l'aire.

La population des communes situées aux extrémités de l'aire est davantage constituée de ménages jeunes et de jeunes de moins de 18 ans que les communes au centre de l'aire. La jeunesse de la population peut expliquer en partie la forte croissance démographique de ces communes.

Entre 1999 et 2006, la part des personnes de plus de 60 ans (près de 19%) a augmenté plus fortement au sein de l'aire urbaine que dans l'ensemble de la région.

b- Un pôle urbain plus diplômé

Part des personnes de référence titulaires d'un diplôme niveau Bac plus 2 minimum

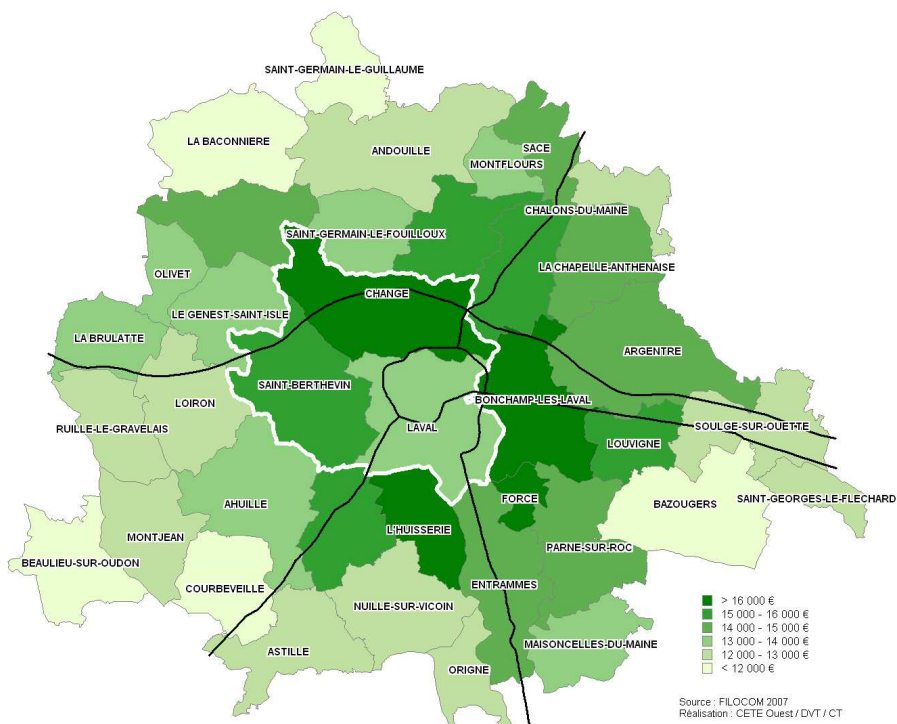


Plus de 20% des personnes de référence des ménages de l'aire urbaine ont un diplôme au moins de niveau bac plus 2. Cette aire urbaine est la troisième en terme de proportion de personnes diplômées au sein de la population.

Le pôle urbain accueille une population légèrement plus diplômée.

3) Revenus

Revenu médian par unité de consommation du ménage

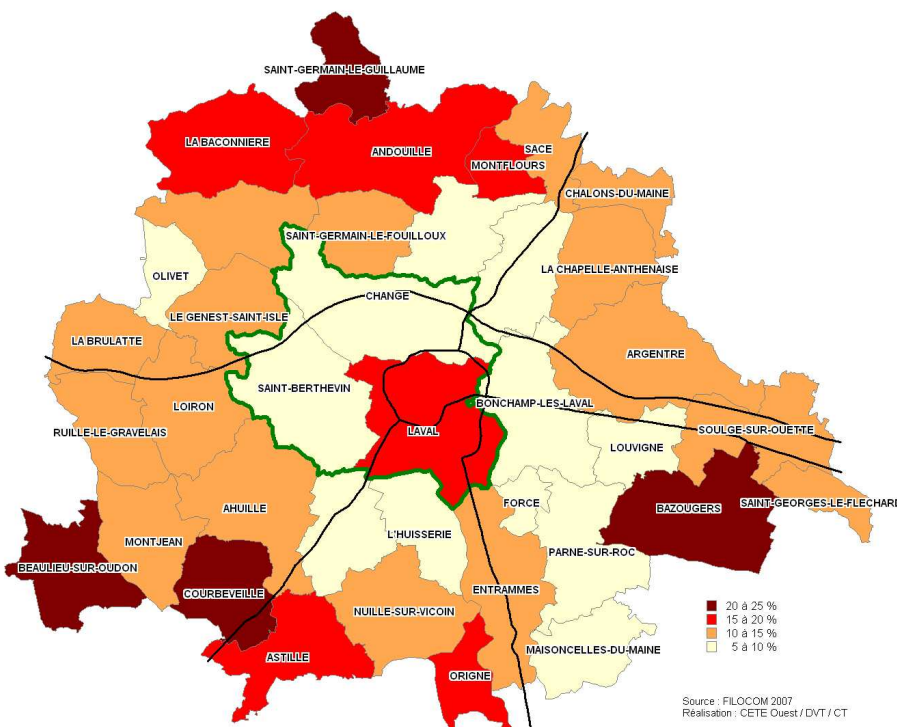


Selon les fichiers Filocom, la médiane des revenus par unité de consommation des ménages de l'aire urbaine est en 2007 de 14 475 euros. C'est une des plus fortes médianes observées dans les aires urbaines régionales. Elle est nettement plus élevée que celle du département et de la région. La médiane par unité de consommation la plus élevée dépasse 17 000 euros. Elle est observée dans la commune de Changé (Pôle urbain). La plus faible atteint quasiment 11 000 € dans la commune de Saint-Germain-le-Guillaume.

Les revenus des ménages par statut d'occupation

Les locataires du parc public et privé disposent d'un revenu médian par UCM légèrement supérieur à celui observé au sein des autres aires urbaines.

Part des ménages avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (7 243 euros par UCM)



La part de la population de l'aire urbaine disposant en 2007 d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté est une des plus faibles (autour de 14%) parmi l'ensemble des aires urbaines étudiées.

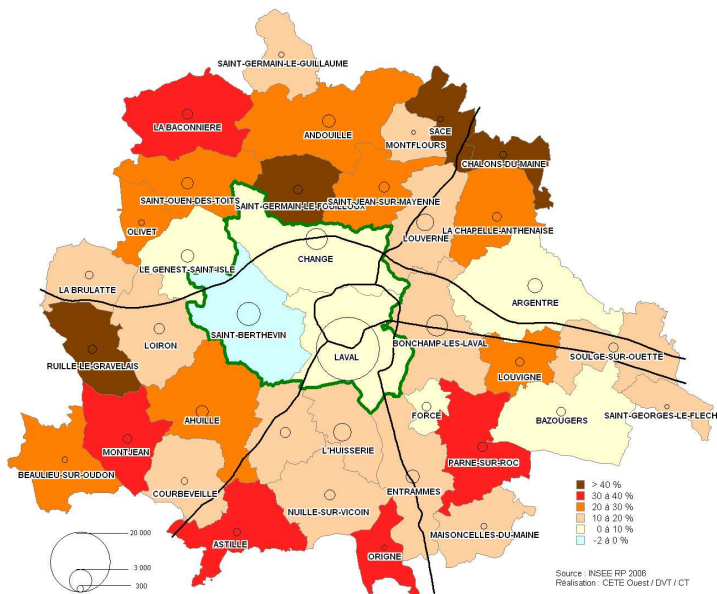
Cette population se retrouve davantage dans les communes rurales situées aux extrémités de l'aire et au sein de la ville de Laval. 17,65 % de la population lavalloise dispose d'un revenu par UCM inférieur au seuil de pauvreté.

II- Actifs et emplois

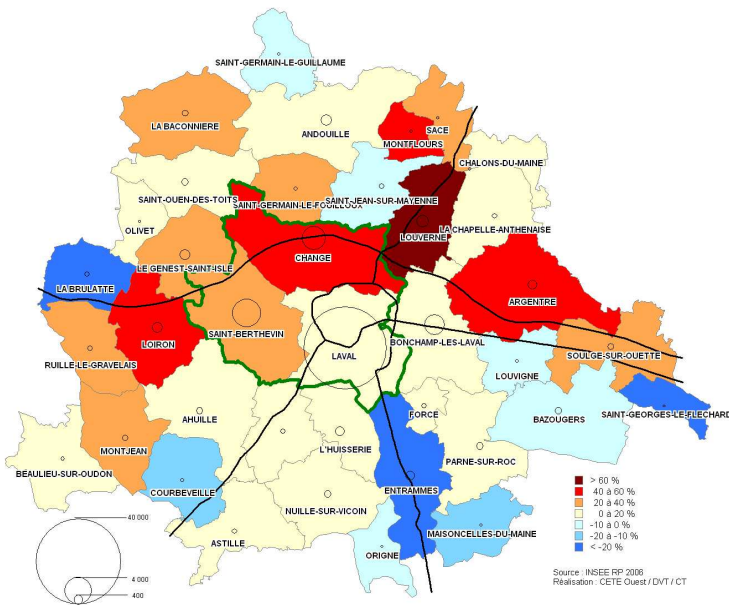
1) Evolution des actifs occupés et des emplois

Des actifs qui s'éloignent du centre de l'aire

Evolution du nombre d'actifs occupés entre 1999 et 2006



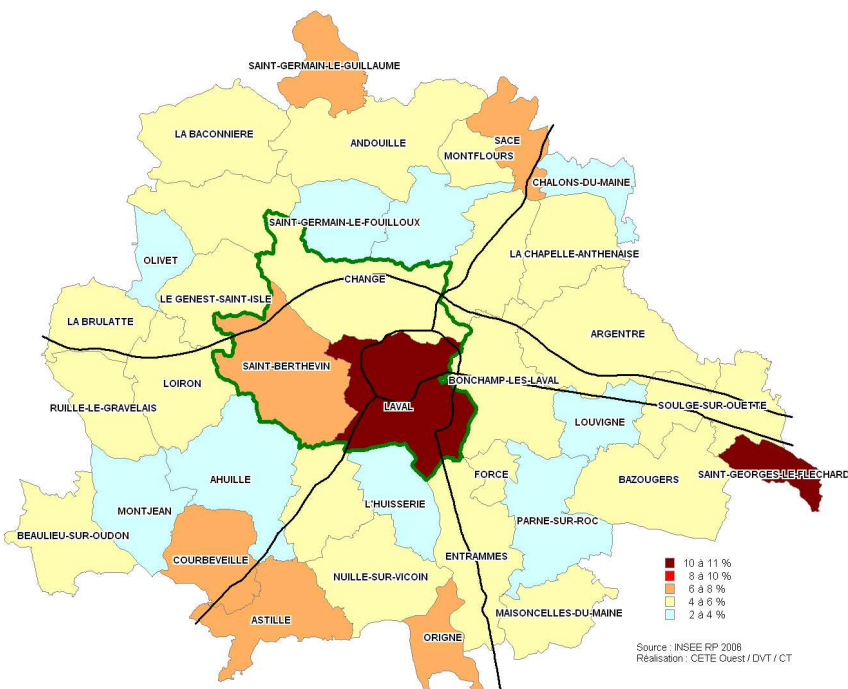
Evolution du nombre d'emplois entre 1999 et 2006



Le nombre d'emplois augmente plus fortement que le nombre d'actifs au sein de l'aire urbaine. Alors que les actifs occupés croissent assez fortement dans la majorité des communes en particulier à l'extérieur du pôle urbain, les emplois ont tendance à se concentrer au sein de quelques communes ou près des axes routiers au nord de l'aire urbaine. On peut noter que la commune de Saint-Berthevin, au sein du pôle, perd des actifs occupés alors que son nombre d'emplois augmente fortement.

2) Actifs inoccupés

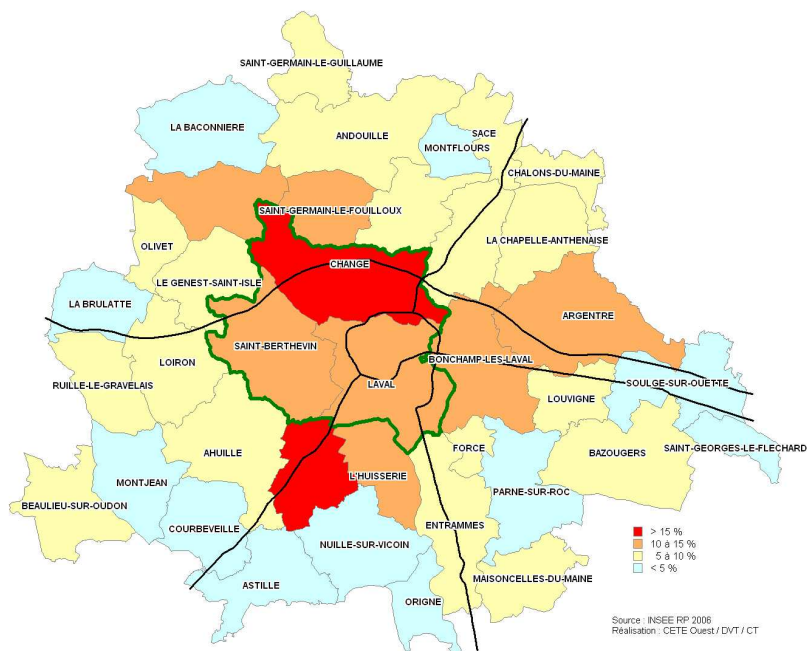
Part des actifs inoccupés parmi les actifs âgés de 15 à 64 ans



La part des actifs sans emploi au sein de la population est une des plus faibles parmi les aires urbaines étudiées. Ces actifs résident principalement à Laval et dans la commune de Saint-Georges-Le-Fléchar.

3) Cadres supérieurs et emplois précaires

Part des cadres supérieurs parmi les actifs occupés âgés de 15 à 64 ans



Les cadres supérieurs représentent 11% de la population occupée. Ils résident principalement au cœur de l'aire urbaine.

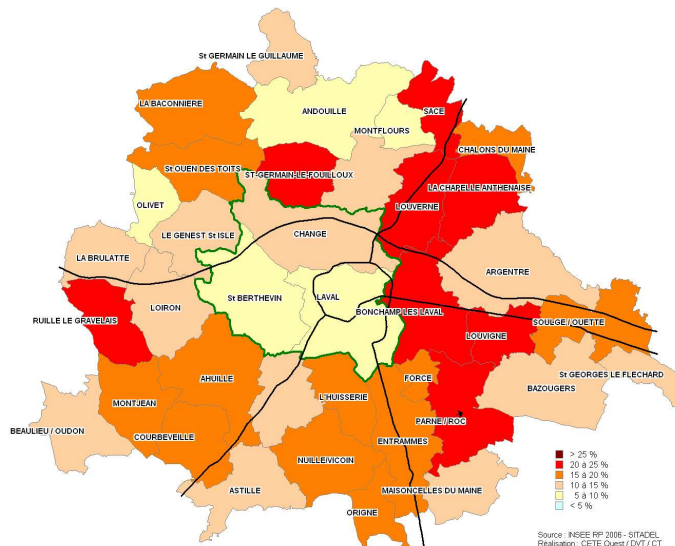
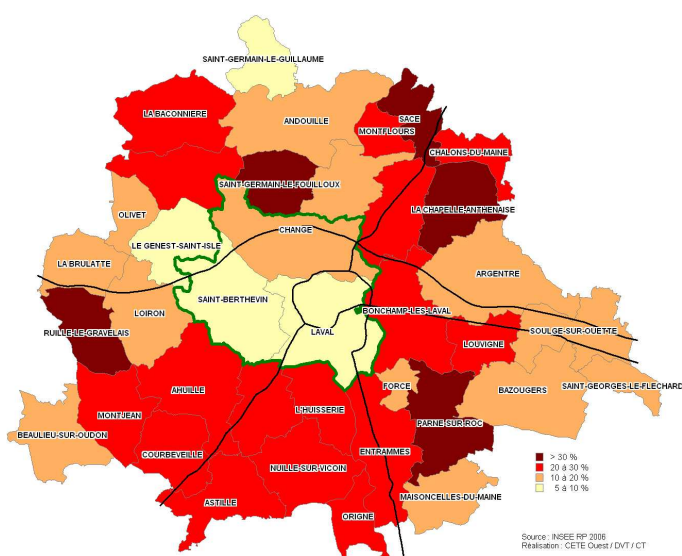
La part des personnes en emploi précaire est équivalente à celle de la région. La précarité est dispersée sur le territoire de l'aire urbaine même si la commune de Laval accueille davantage d'habitants en emploi précaire.

III- Habitat

1) Résidences principales

Evolution des résidences principales entre 1999 et 2006

Part des logements commencés entre 1999 et 2005 au sein du parc de logements de 2006

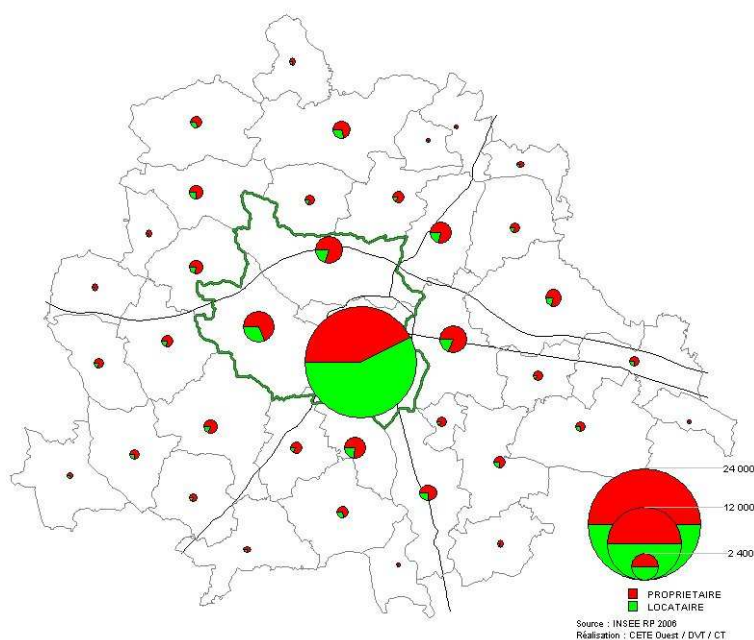


Le nombre de résidences principales augmente plus fortement à l'extérieur du pôle urbain. Cette croissance est supérieure à celle observée au sein de l'ensemble du département. On note également une forte augmentation des logements vacants. A l'inverse, le nombre de résidences secondaires est en diminution.

La construction neuve, moins importante que dans les autres espaces étudiés, s'est davantage développée à l'est de l'aire urbaine.

2) Statuts d'occupation

Nombre de résidences principales et part des différents statuts d'occupation en 2006



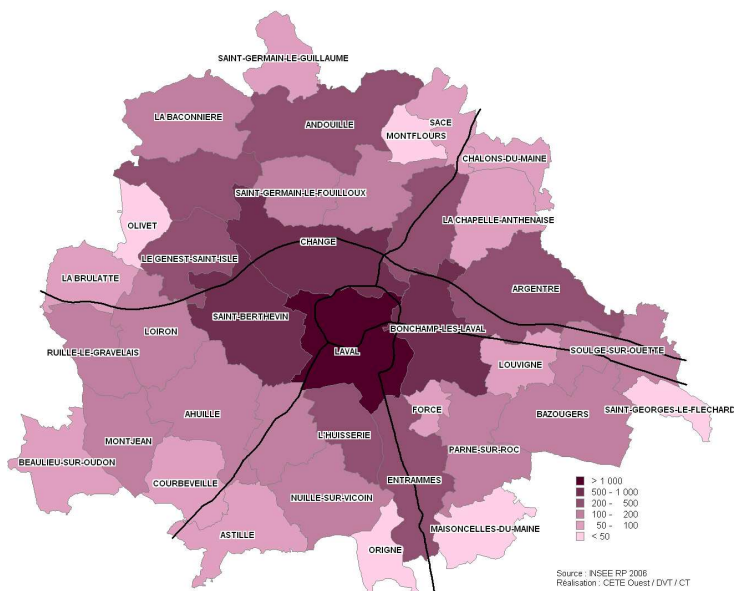
La part du parc de logements locatifs dans les résidences principales est une des plus importantes au sein des aires urbaines étudiées. Les locataires sont plutôt dispersés sur le territoire, à l'exception des locataires du parc social vivant surtout au sein du pôle urbain et de la commune de Laval.

Chapitre n°2 : Les emménagés récents

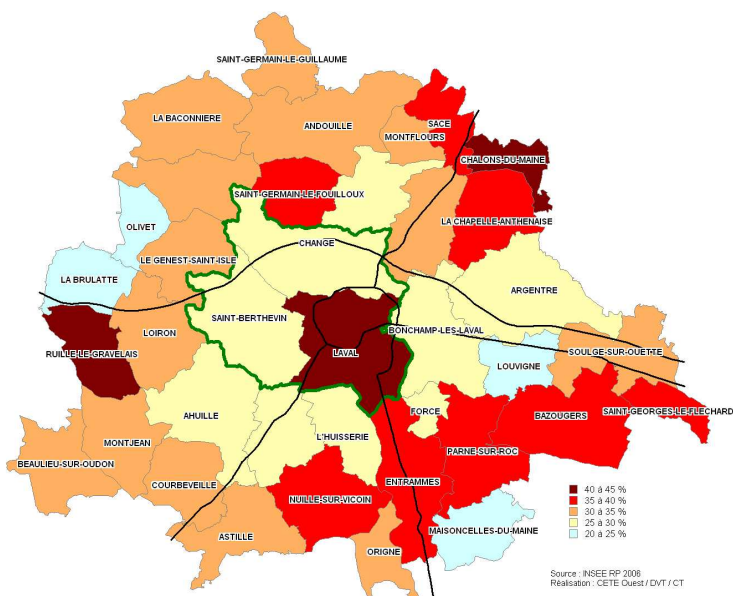
I - Caractéristiques

1) Poids des emménagés récents

Nombre de ménages ayant emménagé depuis moins de 5 ans



Part des emménagés récents dans l'ensemble des ménages

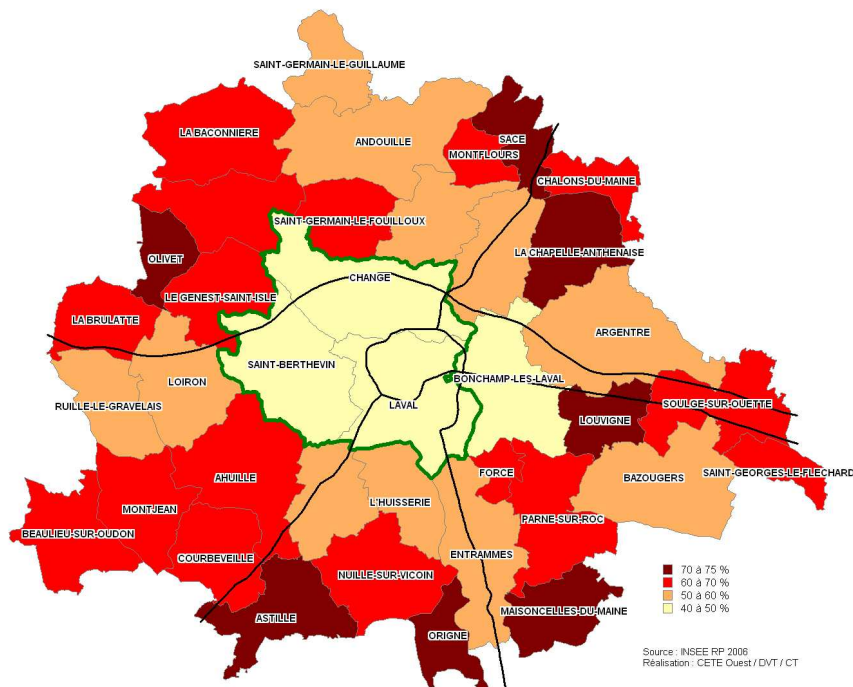


Les ménages de cette aire urbaine sont composés à plus de 37% d'éménagés récents. Cette part est une des plus élevées au sein de la région. Le nombre de nouveaux arrivants est important au sein du pôle. Ils se dispersent cependant sur le territoire et représentent une part importante de la population des petites communes éloignées du pôle.

2) Caractéristiques démographiques de la nouvelle population

a- Des emménagés récents plus jeunes

Part des personnes de référence des emménagés récents ayant entre 25 et 39 ans

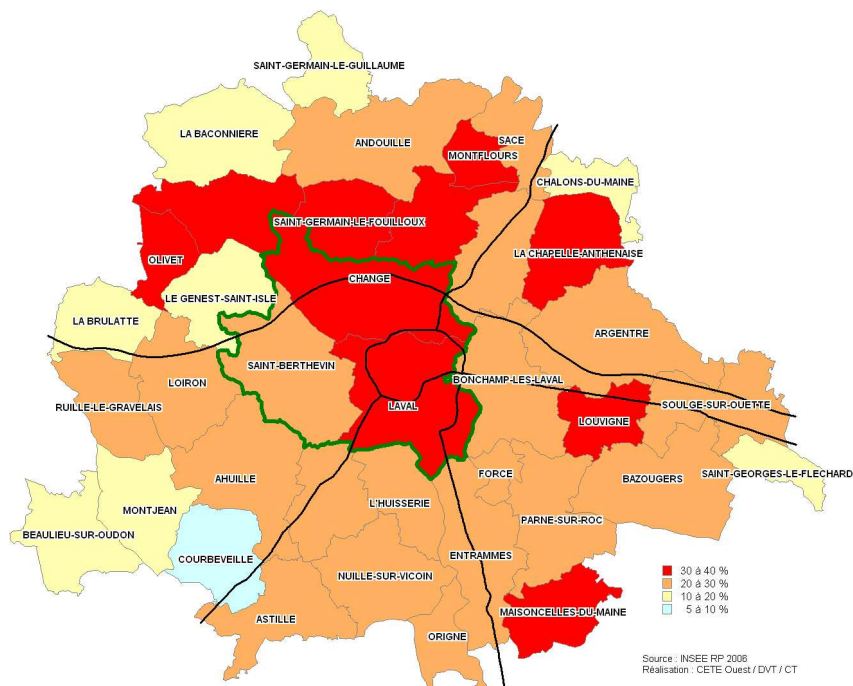


Les personnes de référence des emménagés récents sont pour près de la moitié d'entre elles âgées entre 25 et 39 ans alors qu'elles ne représentent que 27% de l'ensemble de la population.

30% des nouveaux arrivants sont âgés de moins de 19 ans ce qui est un taux élevé au regard de l'ensemble des aires urbaines étudiées.

b- Une population plus diplômée

Part des personnes de référence des emménagés récents titulaires d'un diplôme niveau Bac plus 2 minimum

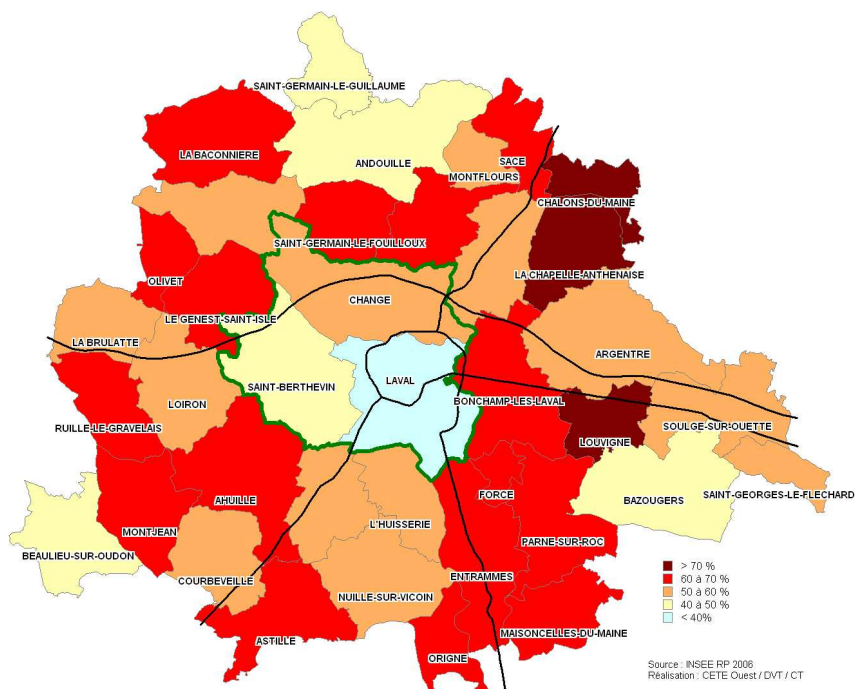


Avec près de 30% de personnes de référence diplômées au minimum d'un bac+2, les emménagés récents sont plus diplômés que les ménages en place. Les communes du pôle urbain ou à son extrémité nord accueillent une population nouvelle en proportion davantage diplômée.

3) Caractéristiques socio-économiques

a- Activité

Part des ménages emménagés récemment composés d'au moins deux actifs

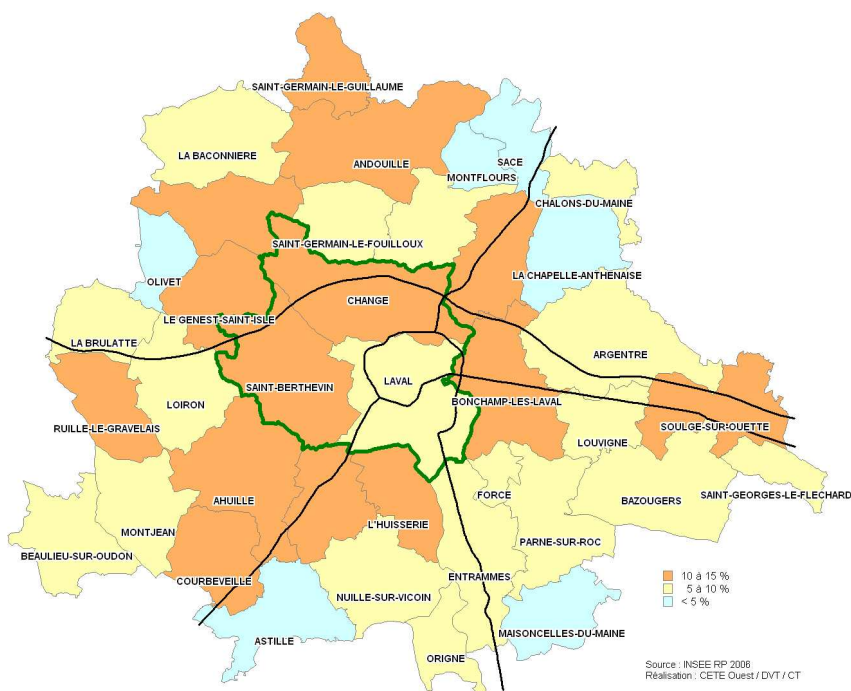


La part des ménages composés de deux actifs ou plus est très proche pour les nouveaux arrivants (près de 37%) de l'ensemble des ménages.

Elle est cependant supérieure dans l'ensemble des communes à l'exception de Beaulieu-sur-Oudon.

b- Des retraités qui arrivent au sein du pôle urbain

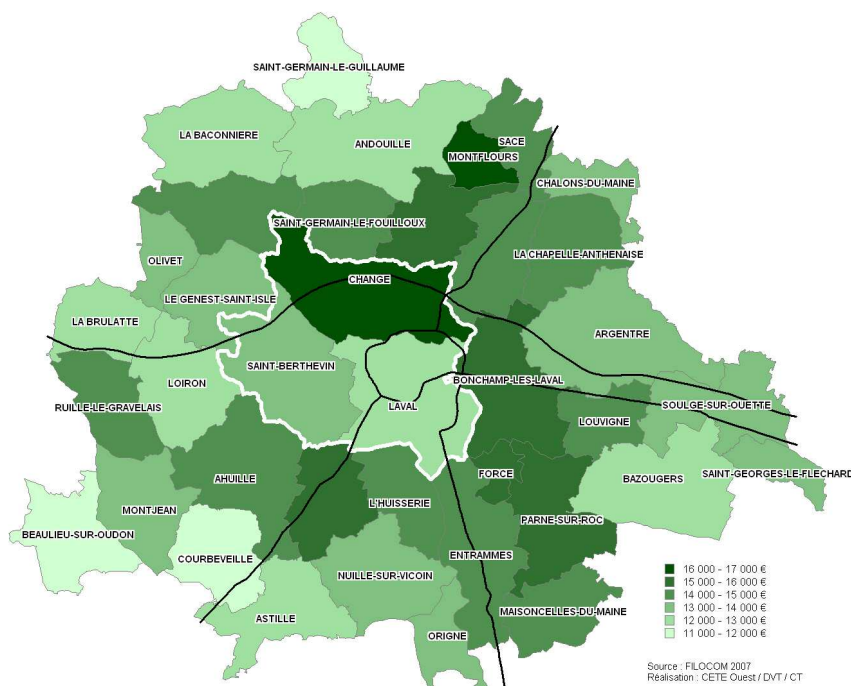
Part des personnes référentes des emménagés récents retraités



10% des emménagés récents sont retraités pour près de 30% de l'ensemble de la population. Ils arrivent plutôt à l'ouest de l'aire urbaine.

c- Des nouveaux habitants aux revenus plus faibles

Revenu médian par unité de consommation des emménagés récents



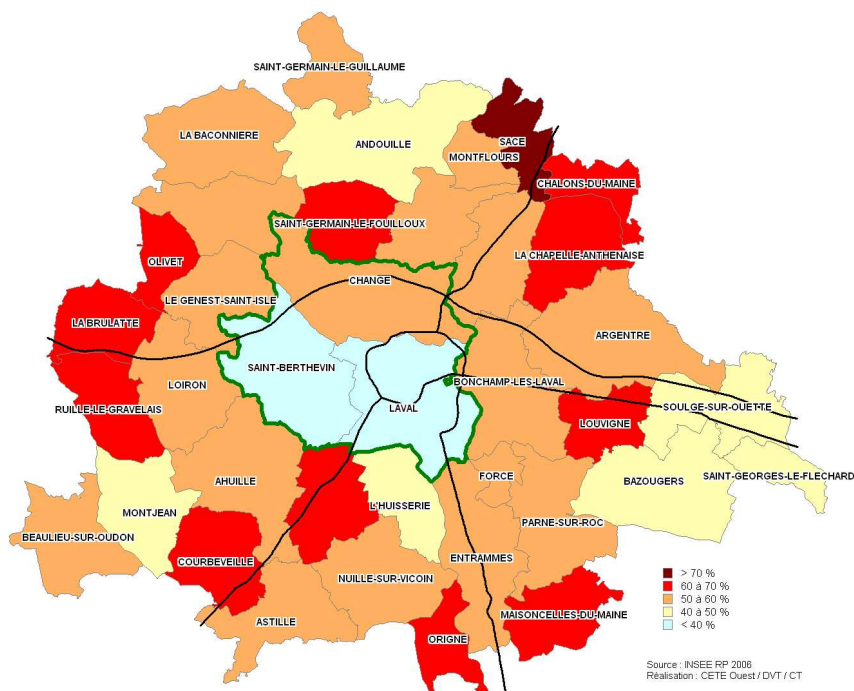
Les nouveaux habitants de l'aire urbaine ont un revenu médian par unité de consommation plus faible que l'ensemble de la population. La différence est une des plus forte observée dans la région.

Une quinzaine de communes attirent des nouveaux habitants disposant de revenus supérieurs aux ménages en place.

19% des emménagés récents ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté ce qui est plus élevé que dans la population totale.

II- Habitat

Part des emménagés récents propriétaires de leur logement



32% des emménagés récents sont propriétaires de leur logement.

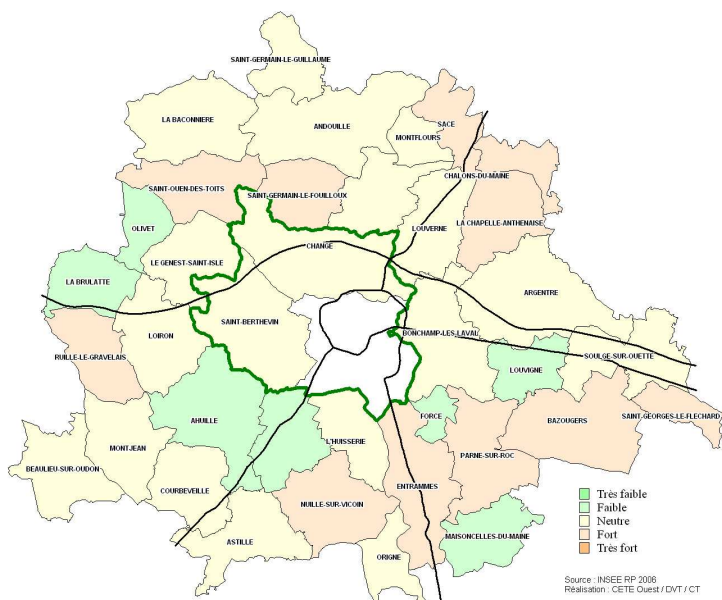
Le pôle urbain accueille davantage de locataires avec plus de 80% d'emménagés récents locataires à Laval et plus de 64% à Saint-Berthevin.

Chapitre n°3 : Diversité socio - spatiale

I- Dynamiques démographiques

1) Localisation des emménagés récents de l'aire

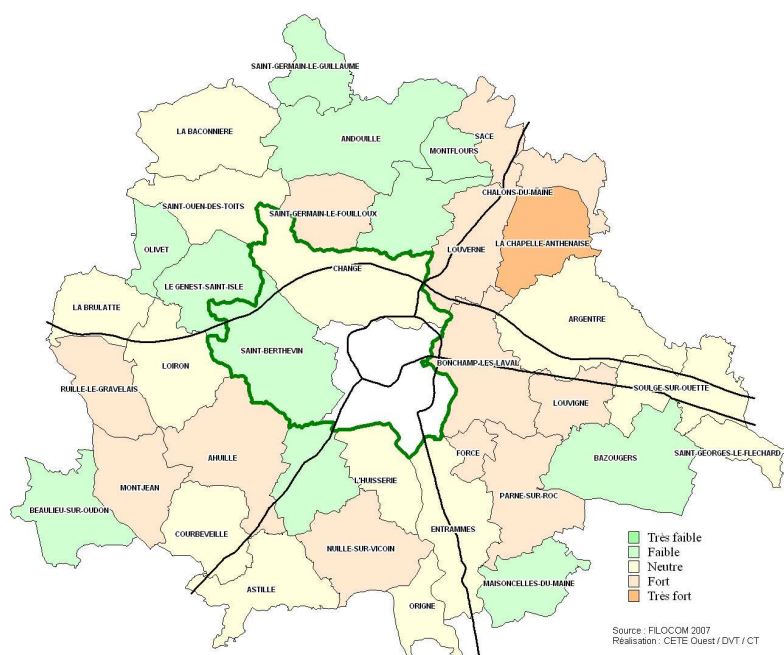
Quotient de localisation des emménagés récents



18% des communes accueillent faiblement les nouveaux arrivants de l'aire urbaine alors que 29% d'entre elles accueillent une part importante des emménagés récents.

2) Localisation des constructions neuves

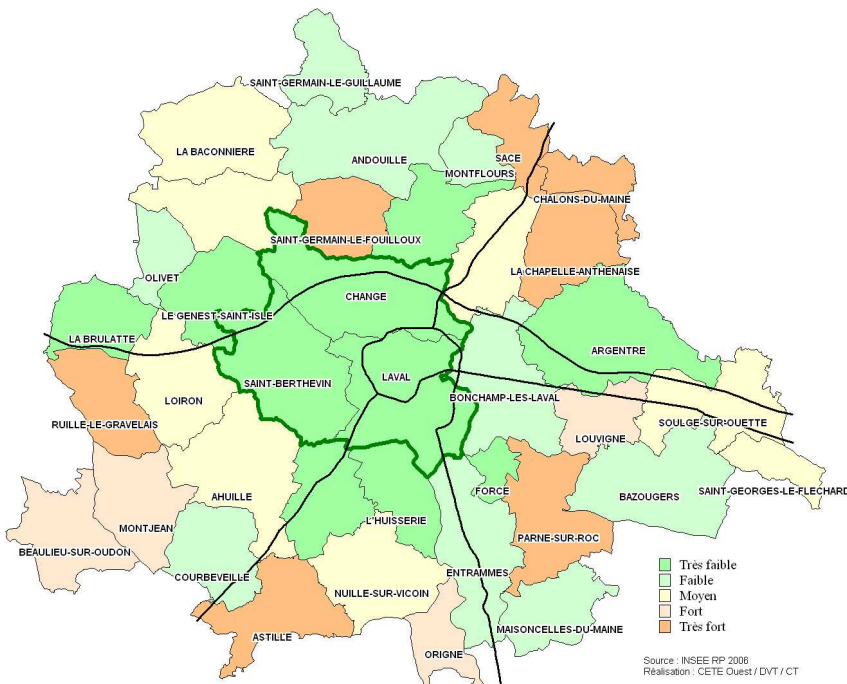
Quotient de localisation des constructions neuves



La construction neuve est relativement concentrée au sein de cette aire urbaine. Le phénomène est fort ou très fort au sein de plus de 34 % des communes situées majoritairement à l'est de l'aire. 29% des communes accueillent faiblement les nouvelles constructions de l'aire urbaine.

3) Dynamisme des communes au sein de l'aire urbaine

Indice de dynamisme

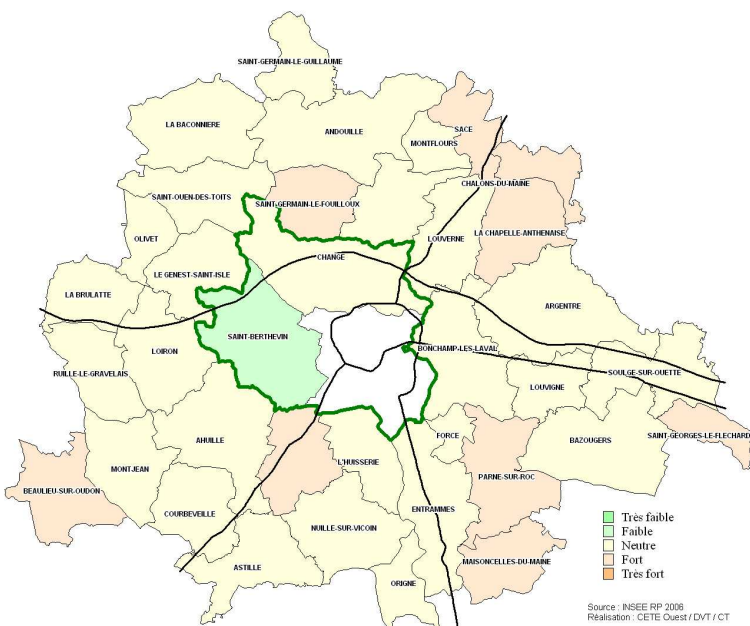


Quelques communes situées aux extrémités de l'aire bénéficient d'un plus grand dynamisme avec une forte augmentation de la population et des actifs occupés. Les ménages y sont plus jeunes.

II- Profil des communes

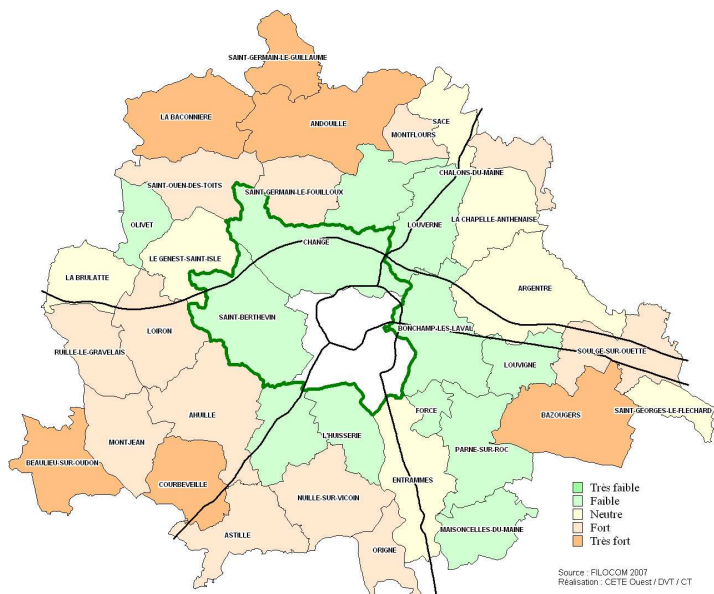
1) Caractéristiques de la population

Quotient de localisation des jeunes de moins de 18 ans

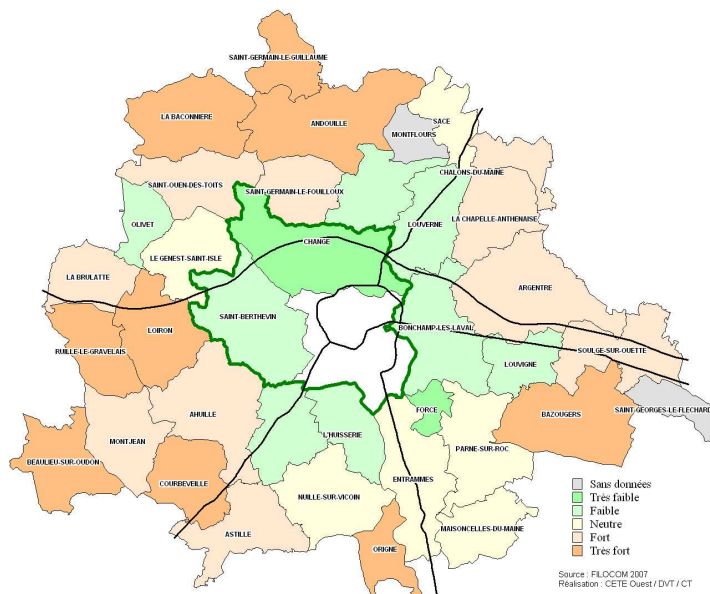


Les jeunes de moins de 18 ans de l'aire urbaine sont dispersés au sein de l'ensemble de l'aire. 24% des communes accueillent une part importante des jeunes de l'aire. Seule la commune de Saint-Berthevin héberge peu les jeunes de l'aire.

Quotient de localisation des ménages au revenu par unité de consommation médian inférieur à 8 223 euros



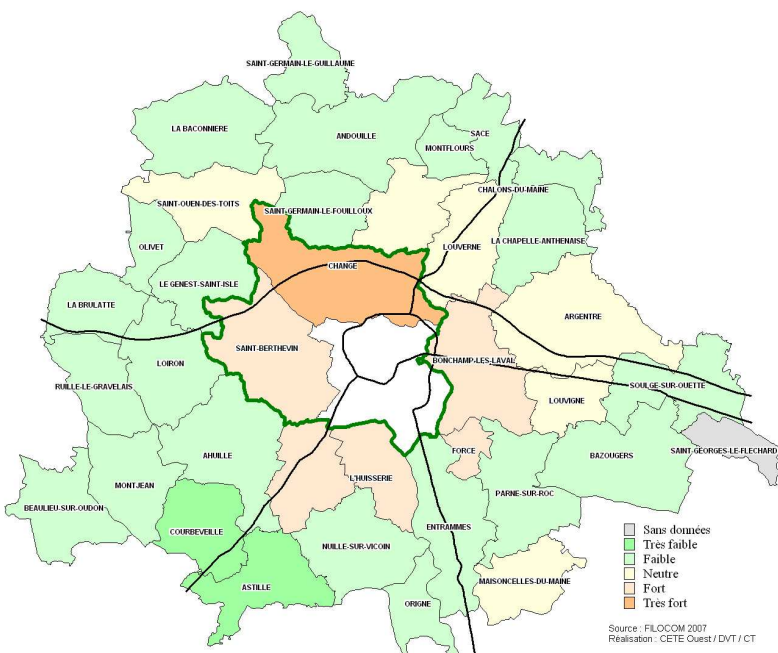
Quotient de localisation des propriétaires occupants au revenu par unité de consommation médian inférieur à 8 223 euros



Les ménages de l'aire urbaine au revenu médian inférieur à 8 223 € sont très fortement regroupés au sein de 16% des communes et fortement au sein de 32%. Ces communes sont majoritairement situées aux extrémités de l'aire et plus spécifiquement à l'ouest. 34% des communes, à l'inverse, participent peu à l'accueil de ces ménages modestes.

La localisation des propriétaires occupants modestes se rapproche de celle de l'ensemble des ménages modestes. Ainsi, les propriétaires occupants modestes vivent très fortement au sein de 24% des communes de l'aire et fortement dans 26% d'entre-elles.

Quotient de localisation des ménages au revenu par unité de consommation médian supérieur à 20 992 €

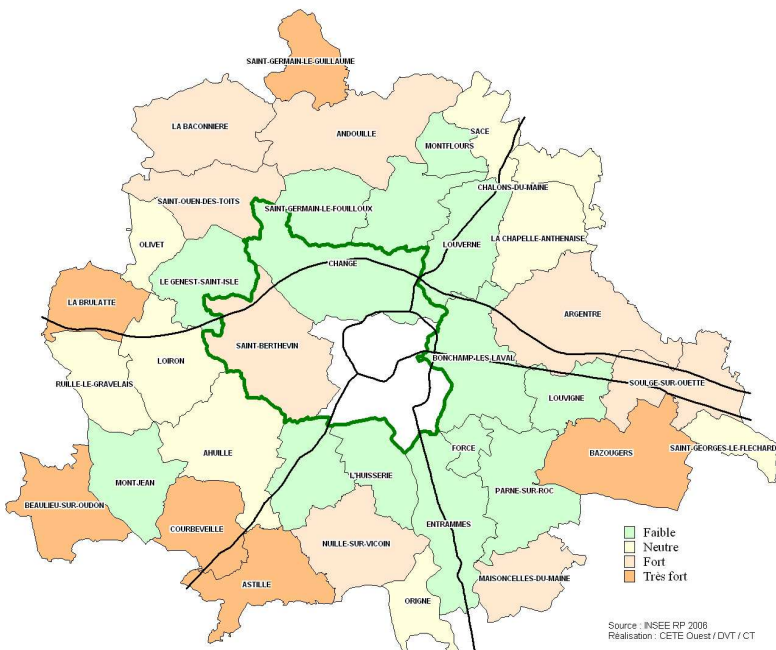


De la même façon, la population avec un revenu par UCM élevé se regroupe au sein de certaines communes. Ces habitants se localisent fortement au sein du pôle ou à ses limites extérieures. La population aisée de l'aire urbaine est peu représentée dans la majorité des communes.

2) Caractéristiques des emménagés récents

Les emménagés récents, dont la personne de référence est âgée entre 25 et 39 ans, représentent plus de la moitié des ménages de cette classe d'âge dans l'ensemble des communes à l'exception de deux d'entre elles et 67% des ménages de l'aire. Ce pourcentage est le taux observé le plus élevé. Les nouveaux arrivants rajeunissent globalement la population de l'aire. Pour 42% des communes, plus de la moitié des habitants titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à bac +2 ont emménagé récemment au sein de l'aire. Ce taux dépasse même les 65% dans trois communes, La-Chapelle-Anthénaise, Entrammes et Ruillé-le-Gravais.

Quotient de localisation des emménagés récents au revenu par unité de consommation médian inférieur au seuil de pauvreté

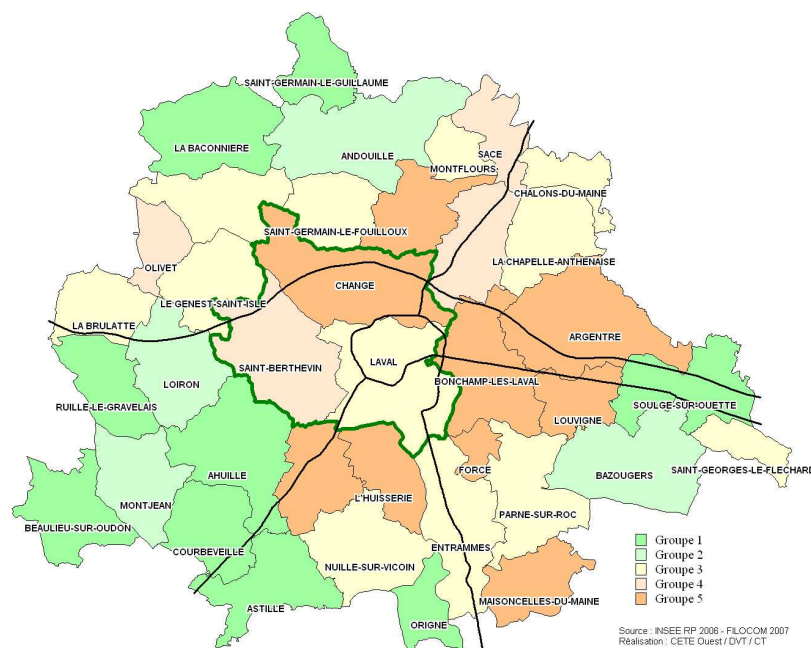


Une part importante (56%) des ménages au revenu par unité de consommation médian inférieur au seuil de pauvreté ont emménagé récemment dans l'aire urbaine. Pour 34% des communes, les emménagés récents représentent plus de la moitié des ménages à bas revenu.

Ces ménages à faible revenu et arrivés récemment se localisent plus fortement dans les communes situées aux extrémités de l'aire. 16 % des communes concentrent très fortement les emménagés récents à faible revenu et 21% fortement.

3) Conclusion

Disparités socio-spatiales



Les communes éloignées du centre peuvent se caractériser par leur croissance mais également par la présence plus importante de personnes en situation de précarité, moins diplômées et avec des ressources financières plus faibles.

Les communes de l'ouest de l'aire urbaine et à proximité du pôle semblent plus favorisées que le reste de l'aire urbaine avec des habitants aux revenus plus élevés et davantage diplômés. Les cadres supérieurs y sont davantage représentés.

Conclusion générale à l'ensemble de la région

La région des Pays de la Loire, dynamique économiquement et démographiquement, est composée de cinq départements aux identités et aux développements différents. Le profil de leurs habitants est également multiple. De même, des spécificités se dégagent au sein de chaque département.

L'objet de cette seconde phase a été d'observer les aires urbaines principales de chaque département, territoires soumis à une forte pression démographique et foncière, et de connaître les caractéristiques de leurs habitants et leur répartition au sein de chaque territoire.

Cette étude confirme bien les tendances déjà observées les décennies précédentes dans la plupart des aires urbaines étudiées, à savoir l'existence d'une polarisation socio-spatiale. Ainsi on a assisté à :

- un éloignement du centre de l'aire et des pôles d'emplois des propriétaires occupants modestes du fait des coûts immobiliers et fonciers ;

- un accueil des locataires en difficulté au sein du pôle urbain qui a développé un parc locatif plus important.

La population a donc tendance à se répartir au sein de l'ensemble des aires urbaines étudiées selon le schéma suivant :

- Les communes centres accueillent une population hétérogène avec des habitants aisés et des habitants très modestes. Elles se développent uniquement grâce au solde naturel, le solde migratoire y étant négatif. Au sein de ces communes, les disparités socio-spatiales existent également mais doivent être observées à une échelle infracommunale.

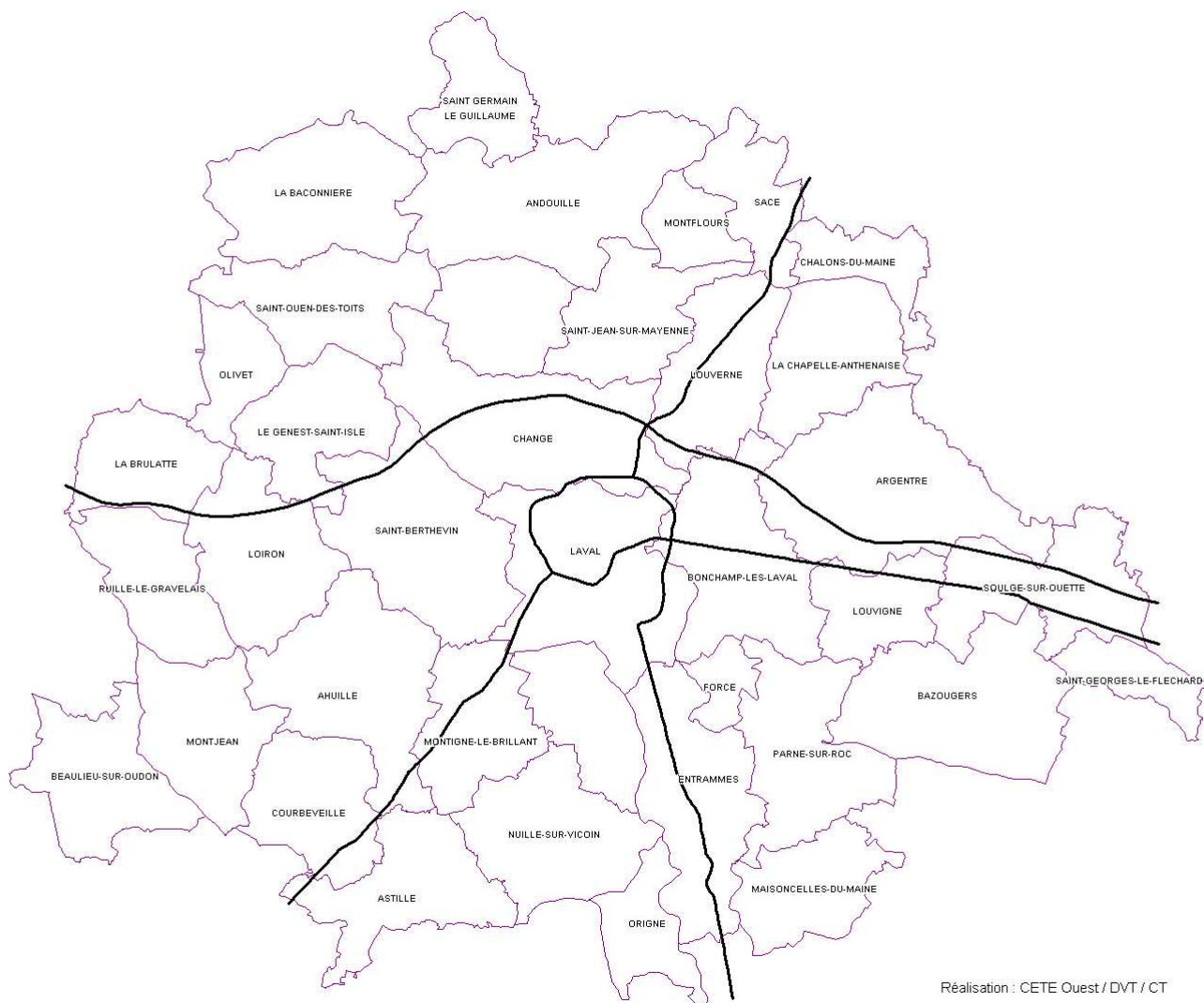
- Vivent dans les autres communes du pôle des habitants plutôt aisés. Ces communes ont une population qui vieillit. Elles attirent modérément les nouveaux habitants.

- Une part importante de la population des communes situées aux extrémités des aires urbaines est modeste et confrontée à des difficultés économiques. Ces communes connaissent un essor démographique important dont le moteur est à la fois le solde naturel et migratoire. Elles attirent en particulier les familles avec enfants. On observe dans une grande partie de ces communes une arrivée de population plus diplômée et plus jeune que la population en place. Les territoires, dynamiques démographiquement, se recomposent permettant à certaines communes de diversifier le profil de leur population. A l'inverse, d'autres communes semblent se spécialiser dans l'accueil d'une population plus pauvre et fragile.

Cette différenciation sociale de l'espace résulte de facteurs variés. Le coût du foncier et le rêve de devenir propriétaire sont certainement des facteurs explicatifs importants de l'éloignement d'une partie des populations modestes. Mais d'autres facteurs influent également : les stratégies d'évitement entre groupes, la double localisation des emplois pour les ménages et les dimensions multiples des modes de vie... Cet éloignement interroge la société quant à la cohésion sociale, au risque de paupérisation des ménages éloignés et qui se trouvent confrontés à des difficultés encore plus grandes d'accès à l'emploi et aux divers équipements (santé, scolaire, culture....) et au regard des enjeux du développement durable que sont en particulier la consommation de l'espace et les dépenses énergétiques liées aux déplacements.

Annexes

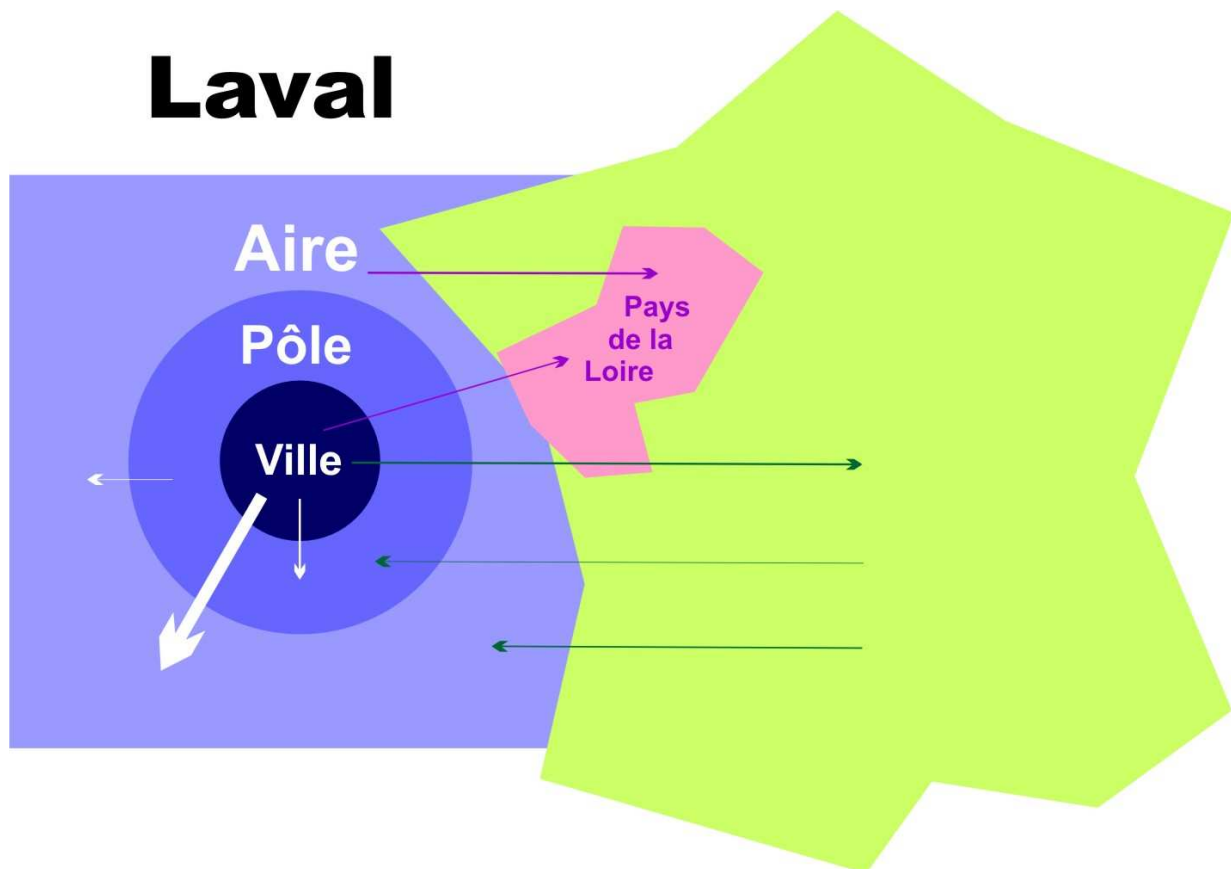
Annexe n°1 : Carte de l'aire urbaine de Laval



Annexe n°2 : Mobilités résidentielles

Les graphiques de cette annexe présentent le solde des flux migratoires entre chaque espace des zones étudiées (ville-centre, pôle urbain, aire urbaine, Pays-de-la-Loire et reste de la France), matérialisé par des flèches de taille différente.

Parmi les emménagés récents, une grande partie a changé de domicile en restant dans la même commune (entre 35 et 50% selon les territoires). Les autres habitants se sont dispersés au sein de l'aire, de la région ou du reste de la France. Ces graphiques permettent de montrer l'existence ou pas d'une dynamique et d'un sens des mobilités résidentielles.



La ville centre enregistre des échanges migratoires négatifs avec tous les autres territoires. Ainsi, même les emménagés récents arrivants d'autres territoires français ne s'y installent pas.

27% des emménagés récents du pôle et 29% du reste de l'aire viennent de Laval, indiquant un phénomène d'éloignement de la ville-centre des ménages.

Annexe n°3 : Construction des indices

Ces indices ont pour objectif de comparer les communes par aires urbaines et de comprendre les phénomènes ségrégatifs au sein de chaque territoire. Ainsi ils sont le reflet d'une dynamique interne à chaque aire, mais ne permettent pas de comparer les communes d'aires urbaines différentes.

Indice de dynamisme

Cet indice a été calculé par zone à partir de quatre indicateurs pour l'ensemble des communes (représentant chacun une série) :

- Taux de croissance annuel de la population ;
- Part des ménages dont la personne de référence est âgée entre 25 et 39 ans ;
- Evolution des actifs occupés ;
- Ratio emploi/actifs occupés.

Les indicateurs n'ont fait l'objet d'aucune pondération.

Indice de disparités socio-spatiales

Cet indice a été calculé par zone à partir de quatre indicateurs pour l'ensemble des communes (représentant chacun une série) :

- Part des personnes de référence disposant d'un diplôme de niveau bac +2 minimum ;
- Part des personnes de référence en emploi précaire ;
- Part des personnes de référence percevant un revenu fiscal par an supérieur à 20 992 € (correspondant aux deux derniers déciles) ;
- Part des personnes de référence percevant un revenu fiscal par an inférieur à 8 223 € (correspondant aux deux premiers déciles).

Les indicateurs n'ont fait l'objet d'aucune pondération.

La moyenne et l'écart type ont été calculés pour chaque série permettant d'attribuer une note pour chaque indicateur et pour chaque commune. Cette note est déterminée en fonction de la valeur de l'indicateur au regard de l'écart type à la moyenne (de -2 pour les communes où l'indicateur est inférieur au moins de 1 écart type, +2 pour les communes où l'indicateur est supérieur au moins à 1 écart type).

Ces notes attribuées à chaque commune pour chaque indicateur ont été ajoutées les unes aux autres pour donner une valeur à l'indice permettant de caractériser des communes au regard du fonctionnement de l'ensemble du territoire et au regard de ces données. Des groupes se sont ainsi formés.

Dans le cadre du dynamisme démographique, les communes du groupe intitulé « très faible » ont un taux de croissance annuel de la population et des actifs occupés faible voir négatif ; un ratio emplois sur actifs occupés inférieur à 1 et peu de ménages dont la personne de référence est âgée entre 25 et 39 ans. Les communes classées dans le groupe « très fort » disposent des caractéristiques inverses. Les groupes situés entre ces deux extrémités ont des caractéristiques moins tranchées.

Dans le cadre des disparités socio-spatiales, la part des personnes de référence disposant d'un diplôme de niveau bac +2 minimum des communes du « groupe 1 » est faible comme la part des personnes de référence percevant un revenu fiscal par an supérieur à 20 992 €. La part des personnes de référence en emploi précaire est par contre élevée comme celle des personnes percevant un revenu fiscal par an inférieur à 8 223 €. Les communes du « groupe 5 » ont des caractéristiques inverses.

Ces indices ont pour objet de synthétiser les éléments permettant d'appréhender le dynamisme et les phénomènes ségrégatifs d'une commune d'un territoire au regard des autres communes du même territoire.